



economiesuisse

Opinion

13 janvier 2003

Numéro 1

Marché de l'électricité: le statu quo n'est pas viable

Dans toute l'Europe, les marchés nationaux de l'électricité s'ouvrent à la concurrence. Plaque tournante des échanges de courant, notre pays ne saurait rester une île monopolistique au milieu d'un océan libéralisé. D'ailleurs, même ceux qui ont fortement contribué au rejet de la loi sur le marché de l'électricité (LME) conviennent que le statu quo n'est pas viable: "si l'UE poursuit la libéralisation, la Suisse ne peut pas être mise entre parenthèses" reconnaît la conseillère nationale écologiste bernoise Franziska Teuscher, citée dans Le Temps.

En novembre dernier, l'Union européenne a décidé que son marché sera ouvert en 2004 pour les entreprises et en 2007 pour l'ensemble des consommateurs. Dans la foulée, elle a demandé au gouvernement suisse de se déterminer sur la suite qu'il compte donner au rejet de la LME. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a donc mené des consultations auprès des électriciens, des cantons, des communes, des consommateurs et des opposants à la LME. Il a présenté cinq scénarios, allant du statu quo à une nouvelle loi, et résumé les avantages et les inconvénients de chacun d'entre eux.

Le statu quo respecte certes la volonté populaire. Mais il maintient un prix du courant trop élevé pour nos entreprises et ne règle nullement les questions du transit et de la réciprocité avec les pays voisins. Le deuxième scénario, axé sur la loi sur les cartels, nécessite une procédure particulièrement longue. De plus, il n'est pas eurocompatible. Troisième hypothèse: des accords de branche autorisant les gros clients à choisir leur fournisseur. Mais l'OFEN doute qu'elle soit conforme à la loi sur les cartels.

Reste donc la voie que nous avons toujours préconisée: celle d'une nouvelle loi visant à ouvrir le marché suisse de l'électricité en douceur, à le réguler dans la durée et à préserver le service "universel". L'OFEN suggère deux possibilités: une loi sur l'approvisionnement limitée aux gros clients, ou une nouvelle loi sur le marché qui ouvrirait ce dernier à tous les consommateurs mais nécessiterait un organe de régulation qualifié de "puissant".

Consciente que l'isolement de la Suisse au cœur du réseau électrique européen lui coûterait cher, l'Association des entreprises électriques suisses est persuadée qu'une nouvelle loi réglant l'accès au réseau sera nécessaire. En attendant, la branche poursuit la mise au point de directives et de recommandations relatives à l'ouverture du marché en vue de créer les bases d'un futur accès au réseau. Si l'on se réfère aux discussions ayant précédé la mise au point du compromis rejeté en septembre dernier, une solution satisfaisant tous les acteurs sera ardue à dégager, mais pas impossible. Il est encourageant de constater que la nécessité d'une base légale est largement admise. Alors au travail...

Jean-Claude Chappuis

Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Carrefour de Rive 1
Case postale 3684 / CH-1211 Genève 3
Téléphone +41 22 786 66 81
Téléfax +41 22 786 64 50
www.economiesuisse.ch